

ASSURANCES & EXPERTISES RISQUES

Courtier en assurances - Conseil, placement et accompagnement

GARANTIE FINANCIÈRE D'ACHÈVEMENT - GFA

Barème indicatif des honoraires de courtage selon le prix de revient prévisionnel de l'opération.

HONORAIRES DE COURTAGE GFA

Ces honoraires rémunèrent l'analyse du programme, l'étude du montage, la constitution du dossier, les consultations de garants, la négociation et le suivi jusqu'à l'émission de la garantie.

PRIX DE REVIENT PRÉVISIONNEL DE L'OPÉRATION	HONORAIRES
Jusqu'à 1 000 000 €	À partir de 750 €
De 1 000 001 € à 3 000 000 €	1 500 €
De 3 000 001 € à 5 000 000 €	2 500 €
De 5 000 001 € à 10 000 000 €	3 500 €
De 10 000 001 € à 15 000 000 €	4 500 €
De 15 000 001 € à 25 000 000 €	6 000 €
Au-delà de 25 000 000 €	Sur devis - minimum 7 500 €

PRINCIPE DE TARIFICATION

Le montant définitif tient compte de la technicité du programme, du montage juridique et financier, du niveau de précommercialisation, des fonds propres, des contre-garanties et du nombre d'intervenants.

MODALITÉS

Le barème est indicatif et peut être ajusté après étude. Le montant retenu est confirmé par devis ou lettre de mission. Après proposition tarifaire et à compter de l'acceptation de la lettre de mission, un acompte de 30 % des honoraires est exigible. Les honoraires sont distincts de la prime de garantie et des éventuelles commissions assureur.

DOSSIERS COMPLEXES & SUR MESURE

Une tarification spécifique peut être établie notamment en cas de montage multi-sociétés, restructuration, urgence, reprise d'un dossier déjà instruit, exigences particulières du garant ou besoin d'accompagnement renforcé.